

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06.10.2014

Le 06 octobre 2014 à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Richeville, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire.

Étaient présents : M. Maxime LAFOLIE, M. Bernard DELACOUR, Mme Corinne CHERIOT, Mme Béatrice LAFOLIE, Mme Karen TROUSSIER, Mme Marie-Andrée DESCHAMPS, Mme Helena SALINGUE, M. Jean François PETILLON.

Étaient absents : M. Nicolas PETIT excusé, M. Éric LEGENDRE.

Pouvoir : néant.

Secrétaire : Mme Helena SALINGUE.

Le compte-rendu de la réunion du 20 juin 2014 est lu, adopté et signé.

Le Conseil Municipal approuve l'ordre du jour.

1. Délégation du Conseil Municipal à M. le Maire.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal décide de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

2. Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le choix de l'opérateur de télétransmission IXCHANGE de JVS MAIRISTEM pour la télétransmission HELIOS (comptabilité) et ACTES (contrôle de légalité). Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le représentant de l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

3. Contrat de maintenance des cloches, de l'horloge et du paratonnerre de l'église.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de maintenance avec la société BODET.

4. Convention avec le département pour l'installation d'un radar pédagogique.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mandat portant réalisation d'aménagement de sécurité sur la route départementale 6014 avec le Conseil Générale de l'Eure.

5. Réflexion sur les espaces verts.

L'agent d'entretien des espaces verts souhaitent arrêter la tonte à compter du 1^{er} janvier 2015 et demande la diminution de ses heures de 10/35^{ème} à 5/35^{ème}.

M. le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à ce remplacement soit par l'embauche d'un nouvel agent, soit par un prestataire. Des devis seront demandés et des estimations seront faites.

6. Réflexion sur l'implantation d'éoliennes.

Une entreprise relance la commune et est prête à se déplacer pour exposer les points positifs.

Le Conseil Municipal à la majorité refuse l'installation d'éoliennes sur la commune : 6 NON et 3 abstentions.

7. Rapports sur la qualité des services des syndicats.

M. le Maire informe le conseil municipal que les rapports du syndicat intercommunal des eaux du Vexin Normand, du SYGOM, du SIEGE et de la Communauté de Communes sont à leur disposition à la mairie.

8. Questions diverses.

La commune a reçu la subvention de 3.000€ pour les travaux d'éclairage public de Flumesnil.

Un devis a été demandé pour le grillage de la clôture du jardin de l'école. Les jeunes laissent des déchets dans la cour de l'école et sur le terrain de Flumesnil.

Séance levée à 21h15.

Le Maire,
Roland DUBOS